



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 10/07/2017
Reçu en préfecture le 10/07/2017
Affiché le 10 JUIL. 2017
ID : 056-215601626-20170628-DB20170621D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 28 Juin 2017

COMPTE DE GESTION 2016 : BUDGET CUISINE CENTRALE

Etaient présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Hélène BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 29
Pouvoirs : 4

DIRECTION DES RESSOURCES

COMPTE DE GESTION 2016 : BUDGET CUISINE CENTRALE

Rapporteur : Antoine GOYER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31 et L2313-1 et suivants ;

Vu le compte de gestion du budget de la cuisine centrale présenté par le trésorier principal de Lorient Collectivité ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du vendredi 16 juin 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2016 du budget de la cuisine centrale arrêté aux montants suivants :

- SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	40 836,40 €
Recettes de l'exercice	100 374,58 €
Excédent	59 538,18 €

- SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	1 419 733,39 €
Recettes de l'exercice	1 618 363,10 €
Excédent	198 629,71 €

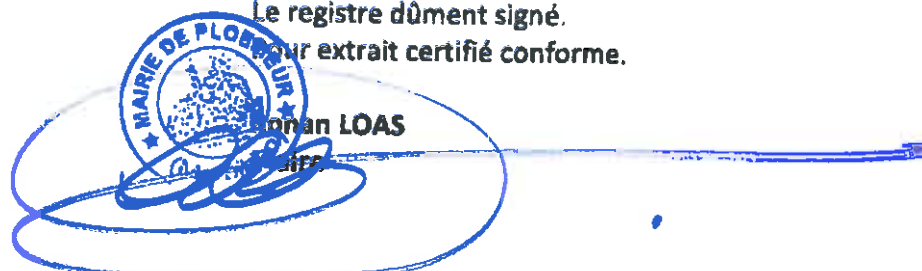
Soit un excédent global de clôture de 258 167,89 €

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 12 ABSTENTIONS (Loïc Tonnerre – Dominique Sauray – Michel Roualo – Dominique Daugès - Daniel Le Lorrec – Sylvain Britel – Irène Bellec – Michel Le Mestrallan – Thierry Le Floch – Jean-Guillaume Gourlain – Yolande Allanic – Nolwenn Delalee)

Le registre dûment signé.

pour extrait certifié conforme.


Yann LOAS
Maire